

# EXCLUSION PARENTALE

## Les enfants victimes indirectes de la calomnie



- Est-ce qu'il y a **plusieurs prétextes** (/accusations) pêle-mêle ?
- Les prétextes sont-ils **contradictaires** (/incohérents) entre eux ?
- Il n'y a **pas de danger immédiat, réel et sérieux** ?
- Y'a-t-il **moins de 4,3,2.. témoins** ?

<http://AffairesFamiliales.com>

Si 3 cases ou plus sont cochées vous êtes très probablement en face de la « **calomnie évidente** » .  
(vous reporter à l'adresse <http://wp.me/p1SRIV-5> pour plus d'explications...)